



LE DÉFI DE LA GARDE DES ENFANTS

La plupart des familles comptent sur leur revenu de travail pour parvenir à payer les factures. Vous devrez donc trouver la solution la plus appropriée en ce qui concerne le travail et la garde d'enfants lorsque votre congé de maternité ou parental prendra fin. Même si, par le passé, les femmes s'occupaient bien souvent des soins des enfants « à temps plein », aujourd'hui, plusieurs choisissent de travailler, soit parce qu'elles ne veulent pas abandonner leur carrière, ou parce que, financièrement, elles ne peuvent se le permettre. De même, aujourd'hui, de plus en plus de pères prennent leurs responsabilités familiales très au sérieux, certains choisissant de rester à la maison pour s'occuper des enfants. Avec la tendance croissante du travail à domicile, du télétravail et de l'horaire flexible, les parents ont plus de latitude pour gérer leur rôle et leurs responsabilités.

Concilier le travail et le rôle de parent n'est pas une tâche facile, ni pour la mère ni pour le père, mais il vous revient de conjuguer le travail et la garde d'enfants de la manière qui convienne le mieux à votre famille. Diverses solutions sont possibles : un parent reste à la maison à temps plein, un parent (ou les deux) travaille à temps partiel, ou les deux parents

travaillent à temps plein et font appel à des services de garde d'enfant. Bien qu'il n'y ait pas deux familles identiques, vous pourriez trouver utile de discuter avec d'autres parents dont la situation est semblable à la vôtre.

Peu importe la solution adoptée, profitez de chaque moment de vos premiers mois en tant que nouveau parent. Cette période est très importante pour l'établissement de liens entre le parent et l'enfant, et plus les liens noués seront solides, plus votre enfant aura de la facilité à surmonter les multiples défis que lui posera la vie au fur et à mesure qu'il grandira.

Qui s'occupera de votre enfant lorsque vous retournerez au travail?

Tous les parents qui envisagent un retour au travail sont confrontés à des questions difficiles. Quel est le meilleur service de garde pour mon enfant? Ai-je les moyens de payer un tel service? Ce service répondra-t-il encore aux besoins de mon enfant dans quelques années? Vous voulez retenir les services d'une personne qui s'occupera non seulement des besoins physiques de votre enfant, mais aussi de ses besoins affectifs. La personne que vous choisirez pour la garde devra également être capable de s'adapter aux besoins changeants de votre enfant, au fur et à mesure qu'il grandira.



Différents types de services de garde d'enfants s'offrent à vous :

- **Garde à domicile :** Plusieurs parents optent pour un service de garde informel qu'ils organisent eux-mêmes chez eux ou au domicile du pourvoyeur de soins (grand-parent ou autre membre de la famille, amis, gardien(ne) d'enfants, bonne d'enfants), ce qui leur donne plus de souplesse. Les parents prennent souvent de telles dispositions pour de courtes durées.
- **Garderie au domicile d'un tiers :** Les parents peuvent aussi décider de faire garder leur enfant chez une autre personne. Le pourvoyeur des services de garde peut être un proche ou une personne qui gère son propre service de garde à domicile.
- **Garderie en établissement :** Les services de garde sont offerts dans un cadre formel, où les enfants se retrouvent en groupe. Ces garderies peuvent être exploitées au privé ou par la municipalité, ou, encore, elles peuvent être exploitées par un conseil d'administration à titre d'établissement sans but lucratif. Elles peuvent même être exploitées par des entreprises qui désirent

offrir des services de garde à ses employées. Selon votre lieu de résidence, la liste d'attente des garderies peut être très longue. Nous vous recommandons donc de vous inscrire sur la liste d'attente sans tarder. Dans les grandes villes, il serait même bon de vous mettre sur la liste d'attente avant même la naissance de votre enfant!

Veuillez noter que les garderies au domicile d'un tiers et les garderies en établissement peuvent être agréées ou non. Les services de garde agréés sont plus formels et structurés. Contrairement aux services de garde informels, les programmes des garderies agréées sont assujettis à des règlements provinciaux et territoriaux et sont suivis de près. Ils doivent respecter certaines normes établies en ce qui a trait aux points suivants : nombre d'enfants par éducateur, taille du groupe, aire de jeu minimum par enfant, alimentation, santé, sécurité, aire de jeu à l'extérieur.

Pour de plus amples renseignements sur les règlements concernant les permis, communiquez avec l'autorité chargée de la délivrance des permis dans votre province ou territoire. Pour ce qui est de règlements précis régissant les services de garde d'enfants, communiquez avec votre gouvernement local ou régional. Vous trouverez les numéros dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique.

¹Pour voir l'article (en anglais), visitez le <http://www.cbc.ca/news/background/daycare/daycarecosts.html>.



Peu importe le type de service de garde que vous choisirez pour votre enfant, il importe que vous en soyez satisfait. Prenez donc le temps nécessaire pour choisir un service de garde de qualité. Il en va du bien-être de votre enfant et de votre tranquillité d'esprit. Le retour au travail demande une certaine période d'ajustement. En assurant les meilleurs soins possibles pour votre enfant, vous aurez moins de préoccupations à votre retour au travail.

Trouver un service de garde d'enfants

Trouver un service de garde d'enfants qui réponde à vos besoins est une tâche qui peut demander bien du temps. Il n'existe aucune base de données centralisées ni source de renseignements spécialisée sur les pourvoyeurs de services de garderie au Canada. Vous devrez donc effectuer une recherche dans votre secteur. Voici quelques endroits où commencer :

- Pour des renseignements sur les services de garderie dans votre région, cherchez sous « Garderies » ou « Services sociaux » dans les pages jaunes.
- Informez-vous auprès de gens qui ont peut-être déjà effectué de telles recherches et qui sont bien placés pour vous renseigner à ce sujet. D'autres parents dans votre entourage, votre famille, vos amis et votre médecin peuvent tous être des ressources fort utiles.

- Les centres d'information communautaires, les centres de loisirs, les journaux régionaux, les magasins pour enfants dans votre région (où des babillards sont parfois installés) sont également des sources de renseignements possibles.

Il est important de commencer votre recherche bien avant que ces soins deviennent indispensables, car il vous faudra peut-être un certain temps pour trouver la solution qui réponde à vos besoins. De plus, les longues listes d'attente étant chose courante, nous vous recommandons d'inscrire votre nom le plus tôt possible.

Combien peuvent coûter des services de garde d'enfants?

Les coûts des services de garde varient considérablement selon votre lieu de résidence, le type de service de garde auquel vous faites appel, et la fréquence d'utilisation de ce service (temps plein ou partiel). Les services sont généralement plus coûteux pour les nourrissons, qui demandent des soins plus nombreux que les bambins et les enfants plus vieux. Les coûts sont variés. Ils sont de 7 \$ par jour au Québec, et de 1 200 \$ et plus par mois à Toronto. En 2005, le site de CBC a publié un article sur les coûts des services de garde d'enfants au Canada.¹



Avant de choisir de faire appel à un service de garde, voyez si les coûts dépassent les revenus que vous prévoyez toucher. Dans certains cas, il n'est pas financièrement avantageux pour un parent de reprendre le travail si, pour ce faire, il doit payer pour des services de garderie. Une fois que ces coûts et d'autres dépenses (comme les frais de transport pour se rendre au travail) sont soustraits de votre chèque de paie, votre revenu n'est pas de beaucoup supérieur à ce qu'il aurait été si vous étiez resté à la maison pour vous occuper vous-même de votre enfant. Bien entendu, vous devez également songer aux répercussions qu'un arrêt de travail pourrait avoir sur votre carrière. Pour prendre une décision que vous ne regretterez pas, vous devez tenir compte de plusieurs facteurs; alors, assurez-vous de prendre le temps qu'il faut pour penser aux meilleures solutions pour vous, votre famille et votre nouvel enfant.

Aide pour payer les services de garde d'enfants

Dans votre déclaration de revenu, vous pouvez demander une déduction d'impôt pour les frais de garde d'enfants. Il est important de noter que la demande doit être effectuée par le parent au revenu le plus faible (sauf si le parent au revenu plus élevé est inscrit à un programme éducatif).

Il existe aussi des garderies subventionnées par le gouvernement pour les familles à faible revenu. Les critères de ces programmes provinciaux ou territoriaux varient considérablement et la demande d'une même famille peut être traitée différemment selon son lieu de résidence au Canada. Pour savoir si vous êtes admissible et pour présenter une demande, vous devez communiquer avec le gouvernement de votre province.

Prenez le temps de réfléchir aux meilleures solutions pour vous, votre famille et votre nouvel enfant.